

NÉGOCIATION – REVALORISATION SALARIALE T2

Depuis des années, la CFDT fait le constat que le niveau d'embauche ne permet pas aux salariés de vivre dignement. Depuis des années, la CFDT a fait de cette revendication une priorité.

Nous avons enfin été entendus par la direction qui a ouvert des négociations courant du 1^{er} trimestre.

LES DEMANDES DE LA CFDT

- une revalorisation des salaires des emplois T2 et T3 qui se traduise par une augmentation pérenne
- une équité de traitement entre les salariés (réseau et Direct écureuil)
- l'établissement de règles connues de tous qui permettent le passage en T3
- une aide pour le salarié en cas de non passage en T3 dans un délai de un an

CE QUE DIT LE TEXTE

La revalorisation des salaires T2 suivant des règles établies et connues de tous

La différence de salaires entre la RAM de T2 et celle de T3 s'élève à 3500€ (Rappel RAM : T2 = 20 239 €, T3 = 23 735 €). Le texte propose une revalorisation à mi-hauteur, soit une rémunération annuelle de 22 000 €. Ce qui représente 8,7 % d'augmentation.

Une équité de traitement

Les assistants de clientèle ou les assistants multi média seront régis par les mêmes règles, qu'ils soient en CDD ou en CDI. Dès lors qu'ils auront 6 mois d'ancienneté, leur rémunération passera à 22 000 € sous réserve d'une appréciation de leur travail sur la base de critères objectifs.

Six mois plus tard, une nouvelle étude sera faite pour permettre une promotion en T3 pour les salariés assistants de clientèle ou les assistants multi média. Cela constitue une évolution parce que la moyenne de promotion en T3 est supérieure de 2 mois à Direct écureuil à celle des collègues du réseau (14 mois au lieu de 12 mois)

En cas d'échec, un plan d'actions sera mis en place pour aider le salarié à progresser et une nouvelle étude sera réalisée 6 mois plus tard.

Régularisation des salariés dans l'entreprise depuis plus de 6 mois

L'ensemble des salariés en T2 sera intégré dans ce dispositif. Cela devrait permettre de régulariser certaines injustices.

Les regrets de la CFDT

La direction a refusé d'intégrer les salariés en T3 et d'automatiser l'augmentation pour les T2.